

DOCUMENTS ANNEXES

Le Président de la République Française Sur le rapport du Ministre de l'Intérieur

DÉCRÈTE:

ARTICLE PREMIER. — Il est institué au Ministère de l'Intérieur un comité de propagande chargé d'étudier les moyens d'associer la France entière à la commémoration du Centenaire de l'Algérie.

Ce Comité est composé ainsi qu'il suit :

Président :

Le Ministre de l'Intérieur.

Vice-Présidents :

MM. Albert LEBRUN, Sénateur, ancien Ministre ;
Albert SARRAUT, Sénateur, ancien Ministre.

Membres :

MM. DUROUX, Sénateur d'Alger ;
Paul CUTTOLI, Sénateur de Constantine ;
SAURIN, Sénateur d'Oran ;
LAQUIERE, Député d'Alger ;
MALLARME, Député d'Alger ;
RICCI, Député d'Alger ;
MORINAUD, Député de Constantine ;
THOMSON, Député de Constantine ;
Jules CUTTOLI, Député de Constantine ;
MOLLE, Député d'Oran ;
BRIERE, Député d'Oran ;
ROUX-FREISSINENG, Député d'Oran ;
Jules CAMBON, ancien Gouverneur Général de l'Algérie ;
LEPINE, ancien Gouverneur Général de l'Algérie ;
STEEG, ancien Gouverneur Général de l'Algérie ;
VIOLETTE, ancien Gouverneur général de l'Algérie ;
François MARSAL, Sénateur, ancien Président du Conseil, Président de l'Union Coloniale ;

- 1M. Léon BÉRARD, Sénateur, ancien Ministre, Président
Publique;
de la Commission de propagande de l'Exposi-
tion coloniale;
- CHAUMET, Sénateur, ancien Ministre, Président de
la Ligue maritime et coloniale;
- MESSIMY, Sénateur, ancien Ministre, Président de
Colonies-Sciences;
- Mario ROUSTAN, Sénateur, ancien Sous-Secrétaire
d'Etat à la Marine Marchande;
- Maurice ORDINAIRE, Sénateur, Président de la
réunion d'études algériennes;
- Lucien HUBERT, Sénateur ;
- BARETY, Député du Comité Algérie-Tunisie-
- Alcide DELMONT, député, Président de l'Institut
colonial;
- Henri LORIN, Député, Secrétaire général de la
Société de géographie commerciale;
- DE WARREN, Député, Président du Comité trans
saharien;
- HANOTAUX, de l'Académie Française, Président
de l'Académie des Sciences coloniales;
- ROQUÈRE, Conseiller d'Etat, Secrétaire général de
Ministère de l'Intérieur ;
- Le PRÉSIDENT du Conseil Municipal de Paris;
- Le PRÉSIDENT du Conseil Général de la Seine;
- Le PRÉFET de la Seine;
- Le PRÉFET de Police;
- Le DIRECTEUR du Contrôle, de la Comptabilité et des
Affaires Algériennes au Ministère de l'Intérieur ;
- Le REPRÉSENTANT du Ministre de l'Instruction
- Le REPRÉSENTANT du Ministre de l'Agriculture;
- Le REPRÉSENTANT du Ministre du Commerce;
- Le REPRÉSENTANT du Ministre des Affaires Etrangères;
- Le REPRÉSENTANT du Ministre de la Guerre;
- Le REPRÉSENTANT du Ministre de la Marine;
- Le REPRÉSENTANT du Ministre des Colonies;
- Le REPRÉSENTANT du Ministre des Finances;
- Le REPRÉSENTANT du Ministre des Travaux Publics;
- Le DIRECTEUR Général des Beaux-Arts;
- Le DIRECTEUR des Publications Officielles de la
République Française;
- Le COMMISSAIRE Général du Centenaire;
- Le DIRECTEUR de l'Office de l'Algérie;
- Le DIRECTEUR de l'Office national du tourisme;
Maroc;

- Le SECRÉTAIRE Général de l'Exposition coloniale;
Le GOUVERNEUR du Crédit Foncier de France;
Le DIRECTEUR Général de la Banque de France;
André LEBON, Vice-Président du Crédit Foncier
d'Algérie et de Tunisie;
PHILIPPAR, Vice-Président du Crédit Foncier d'Al-
gérie et de Tunisie;
Le PRÉSIDENT de la Chambre de Commerce de Paris ;
Le DIRECTEUR de la C'e des chemins de fer de Paris
à Lyon et à la Méditerranée ;
Le DIRECTEUR de la Ce des chemins de fer de Paris
à Orléans;
Le DIRECTEUR de la Ce des chemins de fer du Midi;
Le DIRECTEUR Général de la Ce Générale Trans-
atlantique ;
Le DIRECTEUR de la C'e de Navigation mixte;
Le DIRECTEUR de la Ce générale des transports mari-
times à vapeur ;
Le PRÉSIDENT de la Société de géographie;
Le PRÉSIDENT du Touring-Club de Fr^ance;
RICARD, ancien Ministre, Président de la Société
de^s Hôtels et voyages nord-africains ;
De PEYERIMHOFF, Vice-Président du Conseil
national économique, ancien Directeur au Gou-
vernement général de l'Algérie;
Pierre GODIN, ancien Président du Conseil Muni-
cipal de la Ville de Paris;
FERLET, Préfet honoraire, ancien Préfet d'Oran;
LAMY-BOISROZIERS, Préfet honoraire, ancien
Préfet de Constantine;
DEPONT, ancien Inspecteur général des communes
mixtes;
Louis BERTRAND, de l'Académie française;
Augustin BERNARD, professeur à la Sorbonne;
CROUZET, Inspecteur Général de l'enseignement
au Ministère des Colonies;
RONDET-SAINT, Directeur de la Ligue maritime et
coloniale ;
Le GÉNÉRAL AUBIER, ancien commandant de la
division d'Oran;
•Le Général FÉRAUD ;
ROBERT-RAYNAUD, Secrétaire général de l'Ins-
titut musulman;
Pierre DELONCLE, publiciste;
Henry SIMOND, représentant de la presse parisienne:

BOURRAGEAS, représentant de la presse départementale;
VIVIEN, représentant de la presse coloniale;
GUIMIER, représentant de l'Agence Havas;
DUBIEF, Gouverneur général honoraire;
Georges MARTIN, négociant importateur;

Secrétaire général :

M. le Général FÉRAUD.

Secrétaires :

MM. BOUVIER, Secrétaire de la Direction du Contrôle,
de la Comptabilité et des Affaires Algériennes;
BOSC, Secrétaire-adjoint de la Direction du Contrôle,
de la Comptabilité et des Affaires Algériennes;

ART. 2. — Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Rambouillet le 25 avril 1929,

Signé : GASTON DOUMERGUE.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Intérieur :

Signé : ANDRÉ TARDIEU

LISTE COMPLÉMENTAIRE DU COMITÉ :

MM. SABATIER, ancien Président des Délégations Financières;
DAUSSET, ancien Sénateur;
P. MORTIER, Homme de Lettres;
L'amiral LACAZE, ancien Ministre, Président de l'Académie de Marine;
Le Général SCHUHLER;
Paul VALOT, Directeur général des Services d'Alsace-Lorraine;
Auguste TERRIER, Secrétaire général du Comité de l'Afrique Française;
Marcel HABERT, ancien Député;
CARBON, Directeur honoraire au Ministère de l'Intérieur;
André PUECH, Vice-Président du Conseil Municipal;

Le Comité de propagande du Centenaire de l'Algérie a tenu sa première séance au Ministère de l'Intérieur le 5 juin 1929.

M. André Tardieu, président du Conseil, a ouvert ses travaux par le discours suivant :

Messieurs,

« j'ai grand plaisir à vous souhaiter aujourd'hui la bienvenue et à présider au début de vos travaux.

« Le Centenaire de l'Algérie est un grand événement, non seulement de l'Histoire algérienne, mais de l'Histoire française.

« C'est une date dont il importe que le pays tout entier la célèbre comme il convient.

« Pour que cette célébration soit digne de l'Algérie et de la France, le Gouvernement, les Chambres, les Délégations financières ont fait ce qui dépendait d'elles.

« Des crédits ont été votés. Un Commissariat Général a été créé dont je suis heureux de saluer le titulaire, M. Mercier, qui se trouve aujourd'hui parmi nous.

« Un programme a été établi tendant essentiellement à des créations durables, rassemblant tous les éléments de l'histoire de l'Algérie, faisant appel à toutes les races dont son unité est formée : musées départementaux, maisons d'agriculture, groupes d'habitations indigènes, amorce d'un programme social sur lequel a particulièrement insisté la Commission des Finances de la Chambre.

« Nous entendons, par ces moyens, et par d'autres encore, que les fêtes de l'an prochain laissent une marque profonde dans la vie algérienne et concourent à la prospérité future de notre belle colonie.'

« Votre Commission a un objet spécial. Quand, en arrivant ici, j'ai étudié pour la première fois le programme des fêtes du Centenaire, j'ai cru indispensable que l'opinion française y fût associée d'une façon large et directe.

« Les Français sont, malheureusement, trop peu renseignés sur notre empire colonial. Ils ignorent trop souvent ce qu'il nous vaut de puissance matérielle et de force morale. Il ne fallait pas que les fêtes du Centenaire se déroulassent outre-mer, sans que le peuple de la Métropole en sentît la pleine signification.

« C'est pourquoi nous avons institué à Paris l'organisme que vous constituez et dont la tâche propre sera d'informer exactement la France de l'oeuvre française en Algérie.

« Sans doute nous espérons que l'an prochain un très

grand nombre de Français passeront la Méditerranée, mais ils ne seront quand même qu'une minorité. C'est pour les autres que nous vous demandons de travailler.

« C'est aux autres qu'il faut faire comprendre ce que fut, non pas la conquête, mais la création de l'Algérie.

« C'est à eux qu'il faut faire comprendre ce que représente ce pont jeté par la race française au-dessus de la mer latine.

« Quand on lit, Messieurs, la liste de vos noms, on estime que, mieux que tous autres, vous êtes qualifiés pour ce travail nécessaire

« L'étude des moyens va se présenter à vous. Il y en a beaucoup. Vous comparerez et vous choisirez.

« La presse d'abord, dont je salue les représentants et qui nous a déjà prouvé sa volonté active de collaboration, aura son rôle à jouer. Mais la presse ne m'en voudra pas si je dis que son appui, indispensable, n'est pas suffisant.

« Nous voulons organiser un système de conférences à l'école et à côté de l'école, utiliser la T. S. F., le cinéma, l'affiche, le timbre, tous les procédés enfin dont se compose la publicité moderne.

« Entre ces procédés, vous aurez à établir un ordre d'urgence et un ordre de préférence. Vous ne le pourrez, évidemment, qu'avec des ressources financières qui ne sont pas encore complètement constituées, mais que nous avons bon espoir de pouvoir mettre largement à votre disposition

« Il me paraît que vous aurez avantage à choisir parmi vous ceux à qui leurs occupations laisseront le plus de liberté pour créer une sorte de section permanente et de comité exécutif qui, en contact avec votre Assemblée et avec le Commissariat du Centenaire, mettra au point le programme définitif.

« Messieurs, la portée de votre effort peut être très vaste; car vous allez, me semble-t-il, apporter une contribution précieuse à la formation de l'esprit public qui est, dans une démocratie, chose essentielle, et à laquelle, chez nous, on ne pense pas assez.

« En faisant connaître à la France ce que la France a fait en Algérie, vous contribuerez à mieux renseigner le pays sur les conditions permanentes de sa destinée, sur les raisons de confiance, de fierté, d'énergie que porte en elle cette destinée.

« Le Centenaire de l'Algérie sera une heureuse occasion de rappeler que, malgré les changements de régime, les grandes oeuvres françaises se poursuivent à travers les siècles avec une continuité faite pour nous rassurer.

« Le Centenaire sera une manifestation de force civilisatrice, une oeuvre matérielle et morale, une démonstration de notre capacité de jeter outre-mer des racines profondes, une affirmation d'énergie française.

« Vous m'excuserez, Messieurs, d'être obligé de vous quitter, appelé que je suis devant une Commission parlementaire.

« Je demande à M. Albert Lebrun, l'un de vos Vice-Présidents, de bien vouloir me succéder au fauteuil et de me tenir au courant des conclusions auxquelles vous arriverez dans votre séance d'aujourd'hui.

« Je remplis un devoir en vous remerciant, vous qui représentez nos grandes administrations, nos grandes usines, nos grandes écoles, d'avoir consenti à prendre sur votre temps si précieux la collaboration que le Gouvernement vous demande. Il vous en est, sans réserve et de tout coeur reconnaissant »

Dans sa première séance, le Comité de propagande nommé pour l'action un Comité restreint ainsi composé :

- MM. ALBERT SARRAUT, Sénateur, ancien Ministre.
Président;
- VIOLLETTE, Député, ancien Ministre. ancien Gouverneur Général de l'Algérie;
- THOMSON, Député;
- P. CUTTOLL, Sénateur ;
- D'ANDIGNÉ, Président du Conseil Municipal de Paris;
- P. GODIN, ancien Président du Conseil Municipal de Paris;
- AUGUSTIN BERNARD, Professeur à la Sorbonne;
- P. DELONCLE, Publiciste;
- CORNU, Directeur du Contrôle, de la Comptabilité et des Affaires Algériennes, au Ministère de l'Intérieur ;
- GÉRARD, Directeur de l'Office de l'Algérie:
- Le Général SCHUHLER;
- Le Général FÉRAUD, Secrétaire Général;
- PIERRE MORTIER, Homme de Lettres, représentant de la Presse;
- TERRIER, Secrétaire général et représentant du Comité de l'Afrique Française;
- De SAINT-QUENTIN, Ministre Plénipotentiaire, Sous-Directeur d'Afrique et Levant (représentant le Ministre des Affaires Etrangères);
- LESAGE, Directeur de l'Agriculture (représentant le Ministre de l'Agriculture);
- ISAAC, Chef de Bureau, (représentant le Ministre du Commerce);
- BARBIER, Inspecteur d'Académie, adjoint au Directeur de l'Enseignement primaire, (représentant du Ministre de l'Instruction Publique);
- CROUZET, Inspecteur - Conseil de l'Instruction Publique au Ministère des Colonies;
- Le Lieutenant de Vaisseau MADELIN (représentant le Ministre de la Marine):
- Le Général AZAN, Chef du Service Historique de l'Etat-Major de l'Armée (représentant le Ministre de la Guerre);
- LÉPARGNEUR, Contrôleur des Dépenses engagées

Dans sa séance du; 31 juillet, le Comité restreint a nommé une Commission d'exécution ainsi composée :

- MM. CROUZET, Inspecteur - Conseil de l'Instruction Publique au Ministère des Colonies, président
Général FÉRAUD, secrétaire général.
Pierre MORTIER, Homme de Lettres;
Pierre DELONCLE, Publiciste;
Auguste TERRIER, Secrétaire général du Comité de l'Afrique Française;
Général AZAN (représentant le Ministre de la Guerre), Chef du Service historique de l'Etat-Major de l'Armée;
BARRIER (représentant le Ministre de l'Instruction Publique), Inspecteur d'Académie, adjoint salarié Directeur de l'Enseignement primaire.
Augustin BERNARD, professeur à la Sorbonne;
Lieutenant de Vaisseau MADELIN (représentant le Ministre de la Marine) Chef de Bureau, Chef-adjoint du Cabinet du Ministre de la Marine.
2, rue Royale, Paris;
GÉRARD, Directeur de l'Office de l'Algérie;
P. GODIN, ancien Président du Conseil Municipal de Paris;
Le Général SCHUHLER;
M. LÉPARGNEUR, Contrôleur des Dépenses Engagées au Ministère de l'Intérieur;

Réunions plénières du Comité de propagande :

*5 juin 1929
18 juillet 1929*

Réunions du Comité restreint :

*24 juin /929
2 juillet 1929
9 juillet 1929
31 juillet 1929
21 novembre 1929
10 décembre 1929
11 juillet /929*

Réunions de la Commission d'Exécution :

*6 août 1929
24 octobre 1929
7 novembre /929
11 janvier 1930
28 janvier 1930
21 février 1930
8 avril 1930
26 mai 1930*

RAPPORT GÉNÉRAL

Paris, le 11 juillet 1930.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL,
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

J'ai l'honneur de vous présenter un rapport sur les travaux de la Commission exécutive du Comité de Propagande du Centenaire de l'Algérie, constitué par le décret du 25 avril 1929 (J. O. du **11** mai 1929).

Ces travaux se sont avant tout inspirés du principe que vous leur avez donné, le 5 juin 1929, dans le discours d'ouverture des séances du Comité :

« Il ne fallait pas que les fêtes du Centenaire se déroulassent outre-mer sans que le peuple de la Métropole en sentit la pleine signification.

« C'est pourquoi nous avons institué à Paris l'organisme que vous constituez et dont la tâche propre sera d'informer exactement la France de l'oeuvre française en Algérie.

« Sans doute nous espérons que l'an prochain un très grand nombre de Français passeront la Méditerranée, mais ils ne seront quand même qu'une minorité. C'est pour les autres que nous vous demandons de travailler.

« C'est aux autres qu'il faut faire comprendre ce que fut non pas la conquête, mais la création de l'Algérie.

Ce principe imposait une tâche d'information immédiate certes, mais surtout d'information étendue et d'information durable.

Dès le 24 juin 1929, but et moyens étaient ainsi définis dans une étude préparatoire par M. le général Féraud, Secrétaire général du Comité :

« BUT A ATTEINDRE.

« 1° Créer un mouvement d'opinion *durable* dans la France métropolitaine en faveur de la France algérienne ;

« 2° Montrer que, dans le passé, l'oeuvre française en Algérie a été pour notre empire colonial, et particulièrement pour la constitution de l'Afrique française dans toutes ses parties, la véritable école où se sont formées, et où ont

été confirmées par l'expérience, toutes nos doctrines d'humanité et de progrès en matière coloniale ;

« 3° Montrer que, sur la terre africaine, le Sahara, loin d'être un désert sans intérêt, est, au contraire, le lien qui unit les différentes parties de l'Afrique Française et permet de dire que la France s'étend de la mer du Nord au Congo »

« MOYENS DE RÉALISATION.

« a) *La Presse*. — Le Commissariat Général du Centenaire a réglé et suit cette question.

« b) *Brochures de propagande*.

« Les articles passent, les brochures restent. *Seules*, des monographies *brèves, bien illustrées, bien présentées*, rédigées clairement et agréablement par des vulgarisateurs de métier, pourront rendre accessible au grand public l'essentiel des notions qui doivent être diffusées par nous et retenues par lui.

« Ces brochures devront être *signées* de leurs auteurs et porter l'estampille du Comité de propagande.

« *Seules*, ces brochures donneront aux conférenciers officiels, que procureront les grands services publics (professeurs, instituteurs, officiers, etc.), les bases précises et justes de leurs causeries; elles les leur présenteront sous une forme condensée, claire, qui leur évitera de chercher eux-mêmes une documentation le plus souvent introuvable dans les conditions de lieu et de temps où ils sont placés.

« *Enfin et surtout*, ces brochures ne devront pas rester lettre morte. Des instructions impératives devront être données par les départements intéressés (Instruction Publique, Guerre, Marine, Commerce, etc.), pour que tous leurs agents les utilisent et les commentent de vive voix.

« C'est surtout dans les milieux de l'École que notre propagande 'doit frapper. »

Mais, d'abord, fallait-il, pour faire oeuvre en quelque mesure officielle, prendre la peu séduisante allure de publication administrative?

La Commission ne l'a pas pensé, et son intention de donner quelque attrait à sa collection de brochures, en attendant de la marquer dans le détail de l'exécution, elle l'a d'abord marquée par un titre bien vivant et bien moderne : « *Cahiers du Centenaire de l'Algérie* ».

Douze cahiers, c'était beaucoup pour le court délai dans lequel ils devaient être composés, imprimés,

répandus; mais la compétence et le dévouement des collaborateurs, comme le zèle de l'imprimeur, ont triomphé de cette difficulté.

Douze cahiers, d'autre part, c'était bien peu pour une information suffisamment documentée sur l'Algérie. La Commission est la première à y regretter maintes lacunes, qui ont été pour elle autant de sacrifices pénibles à consentir; elle a pourtant essayé de donner une vue d'ensemble : d'abord une histoire générale, jusqu'à nos jours, non seulement de l'Algérie côtière, mais encore de l'Algérie saharienne, — historique immédiatement suivi de l'exposé de la prodigieuse transformation qu'a apportée au pays un siècle de colonisation française, — et alors l'histoire des grands ouvriers, militaires ou civils, de cette transformation, — puis l'appel adressé aux curiosités d'intelligence ou de sensibilité par les richesses artistiques des âges algériens disparus ou par les merveilles d'une nature vivante, comme l'appel adressé aux activités productrices par le tableau des ressources économiques d'une terre féconde, — et tout naturellement, pour répondre à ces appels, les moyens fournis par les liaisons maritimes, terrestres, aériennes, — enfin ce diptyque, d'une part la vie indigène avec toutes ses traditions, que la France conquérante s'est donné comme premier devoir de respecter, d'autre part le bienfait français, légitimation fondamentale de la conquête, le bienfait français par lequel, depuis cent ans, et chaque jour encore, est rendue ou moins misérable ou plus prospère ou plus juste toute la vie indigène — et si, pour que les lecteurs soient guidés dans cette petite encyclopédie algérienne avec son millier de pages et ses centaines de gravures. il est besoin de points de repère et de fils conducteurs, voici, pour couronner la collection, une série de cartes localisant les connaissances acquises, un glossaire expliquant les mots techniques, un classement des gravures remédiant à leur dispersion nécessaire et les ordonnant selon leur intérêt propre et les sujets qu'elles illustrent,

un index aidant à retrouver et à grouper, sur chaque question ou chaque personnalité algériennes, tous les passages où elles ont pu être évoquées dans les onze cahiers précédents, si bien que la leçon de l'Algérie y prend toute son ordonnance et toute sa portée, et que l'instrument de vulgarisation se termine en instrument de travail.

Tant de grands savants se sont déjà consacrés à la France africaine que la Commission et ses collaborateurs ne pouvaient songer qu'à profiter modestement de leurs travaux, sans tenter des recherches scientifiques nouvelles. Aussi les « *Cahiers du Centenaire* », sans ambition de vues originales, ont-ils seulement visé la sûreté de l'information, la clarté de l'exposition, les mérites d'une présentation attrayante, l'art de réunir sous le plus petit volume le maximum de matière et, autant que possible, toute la matière algérienne. Il existe des collections plus savantes ou plus artistiques; il n'existait peut-être jusqu'à présent, sous une forme aussi maniable, aucun ensemble de documentation algérienne qui, dans sa modestie vulgarisatrice, fût aussi complet, aussi ordonné, aussi pratique.

La Commission n'avait plus qu'à faire rendre à ce moyen de propagande tout ce qu'il pouvait donner.

D'abord, il lui est apparu que les *Cahiers* devaient être l'instrument essentiel de son action, soit parce que seuls ils ne faisaient pas double emploi avec les autres moyens de propagande déjà largement employés à l'occasion du Centenaire, soit parce que seuls aussi ils rendaient faciles et pratiques les collaborations indispensables, collaborations qui, en particulier, dans les divers départements ministériels, se sont immédiatement offertes si empressées que la propagande a pu être vraiment nationale.

On nous disait : « Nous avons pour le Centenaire de l'Algérie des propagandistes à votre disposition. Fournissez-leur seulement les moyens de nourrir leur ^{pro-}pagande. »

Ces moyens ont été les « *Cahiers* », tirés chacun à cent mille exemplaires (en tout 1.200.000 brochures ou petits volumes), et quatre mille vues pour projections destinées à en compléter l'illustration devant le public.

Les propagandistes ont été, non pas tels ou tels conférenciers occasionnels, mais tous ceux qui ont l'habitude d'agir sur le pays.

Dès le 25 janvier 1930, M. le Ministre de la Guerre (1) informait tous les commandants de corps d'armée de l'envoi prochain des brochures et les priait de s'en

(1) Paris, le 25 janvier 1930. — Le Centenaire de l'expédition de 1830 doit fournir l'occasion de faire connaître aux militaires sous les drapeaux le rôle passé et présent de la France en Afrique du Nord, ainsi que l'avenir réservé à ce pays. Il est avant tout le Centenaire de l'Armée d'Afrique, qui a réalisé l'occupation d'Alger, et qui a pris la plus large part à l'occupation, à la pacification à la colonisation et à l'organisation de l'Algérie.

J'ai décidé en conséquence que, dans le courant de l'année 1930, des conférences seraient faites dans toutes les garnisons, aux officiers et aux hommes de troupe, sur des sujets relatifs à l'Algérie.

Afin de guider les conférenciers, des brochures vont être éditées par le Comité métropolitain de propagande pour le Centenaire de l'Algérie, institué sous la présidence de M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur. Elles seront envoyées par le Service Historique de l'Armée aux commandants de région, qui assureront leur répartition dans les corps et services sous leurs ordres. A cet effet, les commandants de région rendront compte pour le 15 mars, sous le présent timbre, du nombre de parties prenantes qu'ils prévoient en assurant une distribution des brochures suffisamment large...

Les conférenciers désignés choisiront, dans ces brochures, des sujets de conférences destinés à faire connaître et apprécier l'Algérie à leurs auditeurs.

Les ouvrages, qui sont un don du Comité du Centenaire, pourront être attribués, par les chefs de Corps ou services qui les auront reçus, soit aux bibliothèques de leur corps ou service, soit aux salles d'honneur, mess de sous-officiers, etc... (à l'exclusion des bibliothèques de garnison), soit même aux conférenciers désignés.

En sus des envois faits aux corps et services par les commandants de région, un exemplaire de chacun de ces ouvrages sera adressé directement, par les soins du Service Historique, aux Bibliothèques de garnison.

Une conférence sera faite à la troupe, entre le 1^{er} juin et le 15 juillet 1930, sur l'expédition d'Alger, de manière à ce qu'aucun militaire n'ignore les faits dont on célèbre le Centenaire, et qui sont à la gloire de l'armée. Les conférenciers insisteront, dans les corps indigènes, sur les résultats heureux obtenus depuis cent ans pour les populations indigènes d'Afrique du Nord.

Comme les éléments de cette conférence ne figurent pas dans les ouvrages édités par le Comité de propagande, ils seront trouvés dans le volume *L'Expédition d'Alger*, par le général Azan, volume qui sera envoyé incessamment, par le Service Historique, aux Bibliothèques de garnison, où il pourra être emprunté par les conférenciers. — Le Ministre de la Guerre: MAGINOT.

servir pour faire faire, dans tous les régiments, par des officiers, des conférences sur l'Algérie et son centenaire.

Des dispositions analogues étaient prises par M. le Ministre de la Marine (1) en sa circulaire du 1^{er} juillet 1930, pendant que M. le Ministre de l'Agriculture assurait la même diffusion des Cahiers dans les milieux et les écoles agricoles (2).

M. le Ministre de l'Instruction Publique, par la circu-

(1) Paris, le 1^{er} juillet 1930. — A l'occasion du Centenaire de l'Algérie, le Comité métropolitain de propagande a fait éditer des Cahiers du Centenaire s, destinés à être répandus et à faire connaître d'une part l'oeuvre remarquable de colonisation réalisée par la France en Algérie et de l'autre les ressources de tout ordre que présentent nos trois départements de l'Afrique du Nord.

J'ai décidé que ces Cahiers du Centenaires seraient répandus dans tous les services de la Marine.

Ils serviront de documentation à tous les officiers et sous-officiers chargés de l'école élémentaire à bord des différents bâtiments et dans les diverses écoles ou services à terre de la marine. Ceux-ci devront profiter de l'anniversaire actuel pour rappeler l'histoire de l'Algérie, montrer l'oeuvre accomplie en Afrique du Nord, citer les noms de tous ceux qui, à un titre quelconque, ont contribué tant à la conquête elle-même qu'à l'organisation, l'administration et la mise en valeur de nos trois départements. Ils montreront également la nécessité du maintien et du développement des liaisons de tout ordre avec l'Afrique du Nord et les ressources agricoles, minières, touristiques et artistiques de cette région.

Les collections des Cahiers s, après l'utilisation qui vient d'être indiquée, trouveront ensuite place dans les bibliothèques de bord, les bibliothèques des cercles, foyers, etc..., en assez grande quantité pour qu'elles puissent être consultées facilement.

Le nombre des collections destinées aux bâtiments susceptibles de faire campagne (croiseurs du programme naval, garde-pêche, stationnaires, etc.) a été calculé assez largement pour que les Commandants de ces bâtiments puissent en constituer un stock de réserve et distribuer une à une ces collections dans les pays visités. Cette distribution permettra ainsi à l'étranger de se faire une juste idée du magnifique effort colonial que la France a su poursuivre depuis cent ans en Afrique du Nord. — Pour le *Ministre* et par son ordre: *le Contre-Amiral* TRAUB, *chef du Cabinet Militaire*.

(2), — Paris, le 19 juillet 1930. — A l'occasion du Centenaire de l'union de l'Algérie à la France, la Métropole a tenu à faire connaître l'oeuvre civilisatrice poursuivie en Algérie depuis 1830. Un comité de propagande a été institué. Il a décidé de mettre à la disposition de tous les intéressés une documentation susceptible de faciliter, notamment au moyen de conférences et de causeries, la vulgarisation des résultats obtenus. A cet effet, douze Cahiers du Centenaire de l'Algérie » ont été rédigés.

Jé vous serai obligé, après en avoir conservé le nombre suffisant pour votre documentation personnelle et, le cas échéant, pour la bibliothèque de votre établissement ou service, de les diffuser dans toute la mesure du possible, afin que nul n'ignore la valeur de l'entreprise commencée il y a cent ans et continuée depuis lors, méthodiquement et sans défaillance, dans la France algérienne. — Fernand DAVID.

laire du 15 avril 1930, s'associait à l'oeuvre de la Commission et venait y donner la plus grande force de rayonnement. Dans tous les ordres d'enseignement (primaire, primaire supérieur, technique, secondaire, supérieur), instituteurs et professeurs étaient invités à utiliser les *Cahiers* pour des leçons spéciales sur l'Algérie à l'occasion de son Centenaire (1). On aura une idée de la portée de la collaboration universitaire en sachant que le nombre des collections complètes distribuées au titre de l'instruction publique a dépassé 70.000.

M. le Ministre des Affaires Etrangères a assuré, par

(1) Paris, le 15 avril 1930. — *Le Ministre de l'Instruction* publique et des *Beaux-Arts à MM. les Inspecteurs d'Académie.*

A l'occasion du Centenaire des événements qui ont réalisé son union à la France, l'Algérie a voulu faire connaître largement le haut degré de prospérité matérielle et de civilisation auquel elle est parvenue, et manifester solennellement la profondeur de son attachement à la patrie française.

La France métropolitaine, de son côté, tient à s'associer étroitement à cette manifestation. Par décret du 25 avril 1929 un Comité de propagande pour le Centenaire de l'Algérie a été constitué; et l'une de ses préoccupations principales est de faire connaître à tous l'oeuvre civilisatrice poursuivie en commun depuis cent ans par la France et par l'Algérie

Et, particulier, il a estimé qu'il serait très utile d'organiser, dans des établissements d'enseignement public de tous ordres, des causeries ou des conférences sur l'oeuvre accomplie dans l'Afrique du Nord et sur le grand développement que peut encore prendre la France d'au-delà la Méditerranée

Ces causeries pourraient être données dans les établissements du second degré, de préférence, semble-t-il, par les professeurs d'Histoire et de Géographie, soit dans les diverses classes séparément, soit à des groupes de classes réunies. D'autres seraient données, pour les enfants, les adolescents et les adultes, dans les Ecoles primaires et les cours postsecondaires.

Comme suite à ces causeries, il y aurait intérêt à proposer aux élèves de nos établissements quelques sujets de compositions portant sur la France algérienne.

Enfin, il est souhaitable que le plus grand nombre possible de discours de distributions de prix rappellent aux enfants et à leurs parents l'importance de l'oeuvre accomplie en Algérie.

Le Comité a donc décidé de mettre à la disposition du personnel enseignant la documentation nécessaire; elle comprend 12 brochures

Ces brochures seront adressées *directement*, par nos soins, aux chefs d'établissements et aux Directeurs d'écoles, qui recevront :

a) dans les lycées, collèges et cours secondaires, écoles normales, écoles primaires supérieures, écoles de l'enseignement technique, autant de collections que de chaires d'histoire et de géographie, et, en outre, deux collections pour l'établissement ;

b) dans les cours primaires élémentaires et les écoles primaires élémentaires une collection par école.

Une collection sera, en outre, adressée à vous-même et à chaque Inspecteur de l'enseignement primaire.

les *Cahiers*, la même information algérienne dans les milieux diplomatiques français du monde entier et dans les écoles françaises existant, soit à l'étranger, soit dans des pays de protectorat, tels que la Tunisie et le Maroc.

Enfin, M. le Ministre des Colonies a voulu que dans le public scolaire colonial fût entreprise la même diffusion des *Cahiers* que dans le public scolaire métropolitain; si bien que l'oeuvre française en Algérie, après avoir fait son tour de France et son tour du monde, fait encore son tour particulier de nos possessions d'outremer, pour y apparaître, à tous autres sujets ou protégés, comme le témoignage et le symbole de nos méthodes colonisatrices (1).

Vous voudrez bien demander aux chefs d'établissements de veiller à ce que, après usage, une collection de brochures soit versée dans la Bibliothèque de l'Etablissement.

D'autre part, il sera adressé, à MM. les Recteurs et par académie, deux collections de 100 clichés pour projections fixes, avec notices explicatives. Ces collections seront communiquées aux Etablissements de chaque académie, sur demande adressée à l'Inspecteur d'académie.

MM. les Recteurs voudront bien organiser la circulation de ces deux collections dans les départements de leur académie.

Après avoir circulé dans tous les départements, ces collections seront mises en dépôt dans les cinémathèques et resteront à la disposition des départements de l'Académie

Enfin, le Comité a décidé la création de 200 bourses de voyage en Algérie; ces bourses seront réparties entre les diverses académies pour être attribuées par MM. les Inspecteurs aux membres du personnel enseignant qui auront participé le plus activement à faire connaître l'Algérie, ou qui paraîtront plus particulièrement désignés par la nature de leur enseignement. — Pour le *Ministre et p. o.* : *Le Directeur de l'Enseignement primaire* : TH ROSSEL

(1) Paris, le 31 juillet 1930. — *Le Sous-secrétaire d'Etat des colonies à MM. les Gouverneurs généraux, Gouverneurs, Commissaires de la République au Cameroun et au Togo.*

A l'occasion du Centenaire de l'Algérie, un grand effort a été tenté pour faire connaître, dans toute la France métropolitaine, le degré de prospérité matérielle et de civilisation auquel est parvenue cette colonie après cent ans d'administration française. J'ai pensé qu'il y avait lieu de faire un effort analogue dans toutes nos possessions d'outremer.

Le principal instrument de cet effort a été la publication de 12 petits volumes dont la collection est intitulée *s Cahiers du Centenaire de l'Algérie s* et dont la publication a été assurée par le Comité de Propagande du Centenaire de l'Algérie, constitué au Ministère de l'Intérieur par le décret du 25 avril 1929.

En France, ces *Cahiers du Centenaire de l'Algérie* ont été distribués dans tous les Etablissements d'Instruction : tous les chefs d'établissements, tous les directeurs d'école, tous les professeurs d'histoire et de géographie en ont reçu une collection, et des mesures ont été prises

Ce n'est pas quelques semaines après pareil effort qu'on peut immédiatement constater les résultats; pourtant les premières impressions, venues en particulier par une infinité de correspondances, attestent que les *Cahiers* ont été accueillis et utilisés avec la même foi qu'ils ont été rédigés et répandus. Leur succès *est tel* que la Commission, après avoir cru servir tous les ayants droit, est sans cesse assaillie de demandes nouvelles; et il est même déjà telle des brochures, en attendant les autres, pour laquelle autorisation de reproduction *est* sollicitée par l'Algérie elle-même et qui, après avoir été publication occasionnelle du Centenaire, restera comme instrument permanent de propagande.

D'ailleurs, d'autres mesures ont été prises pour rendre durable toute cette action de circonstance : partout, après avoir fourni matière aux conférences de cette année, les *Cahiers du Centenaire* sont conservés en bibliothèque pour être maintenus à la disposition des maîtres, des élèves, de toutes les catégories de lecteurs. Est-il un pays, est-il une question nationale ou humaine qui, à l'heure actuelle, puisse se flatter, comme l'Al

pour que, après des conférences ou leçons faites à l'aide de ces *Cahiers*, une collection reste à demeure dans la bibliothèque de l'établissement ou de l'école.

Le Comité du *Centenaire de l'Algérie* a mis à ma disposition toutes les collections nécessaires pour que la même information algérienne puisse être répandue aux colonies.

Il a immédiatement accepté son offre et je viens, à mon tour, mettre les *Cahiers du Centenaire de l'Algérie* à votre disposition. Je vous en adresse d'abord, en même temps que cette circulaire, une collection presque complète afin que vous puissiez vous rendre compte de l'utilité de cette diffusion dans les milieux coloniaux.

Vous voudrez bien ensuite décider vous-même quel nombre de collections vous désirez et à quels établissements et écoles vous les destinez.

Enfin, grâce à une entente réalisée avec M. le ministre de l'instruction Publique et M. le ministre des Postes et Télégraphes, l'envoi de ces *Cahiers* sera fait directement de France à l'établissement, à l'école ou au professeur que vous aurez désigné...

Il conviendra pourtant que, de votre côté, vous donniez aux destinataires tous avis et toutes instructions utiles au sujet de l'envoi qu'ils doivent recevoir.

Je vous serai reconnaissant de me mettre à même de faire parvenir, le plus tôt possible, partout où vous la souhaitez, les *Cahiers du Centenaire de l'Algérie*, afin que l'exemple de la colonisation algérienne puisse être répandu, comme il le mérite, dans tous les pays de colonisation française — ALCIDE DELBONT.

gerie, et sa colonisation, d'avoir ainsi, a travers la France et le monde, cent mille centres de documentation?

Après la documentation par le livre, la documentation par le voyage sur les lieux mêmes : Le Comité a pensé que, par des bourses de voyage en Algérie, non seulement il récompenserait les plus actifs propagandistes du Centenaire, mais encore il créerait, pour l'avenir, des « professeurs d'Algérie » plus autorisés. C'est ainsi que deux cents instituteurs et professeurs, pourvus par le Comité d'une bourse de voyage, visiteront l'Algérie pendant les vacances pour faire ensuite bénéficier leur enseignement de cette expérience directe, Leurs rapports de voyage exposeront comment ils enseignaient l'Algérie avant et comment ils l'enseigneront après. Puis, de ces divers rapports, pour que tous profitent de l'expérience de quelques-uns, le Comité, d'accord avec M. le Ministre de l'Instruction Publique (1),

(1) Paris, le 5 juin 1930. — *Le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts à Monsieur le Recteur de l'Académie.*

Dans une circulaire du 15 avril à MM. les Inspecteurs d'Académie, relative à l'organisation de causeries et de conférences sur l'oeuvre accomplie par la France dans l'Afrique du Nord, j'ai fait connaître que le Comité de propagande pour le centenaire de l'Algérie avait décidé la création de 200 bourses de voyage en Algérie pour les membres du personnel enseignant.

J'ai l'honneur de vous indiquer, d'accord avec le Comité, les conditions dans lesquelles vous devrez désigner les boursiers.

Il sera attribué deux bourses par département, trois pour les départements sièges d'une Académie, six pour la Seine. Faute de candidats ou de candidates dans un département, les bourses disponibles seront attribuées par vos soins à des candidats choisis dans les autres départements de votre Académie.

Les bourses sont destinées en principe à récompenser une action méritée, pour une plus exacte connaissance de l'Algérie, à l'occasion de son centenaire. Mais vous pourrez également tenir compte de l'activité dépensée au service de la propagande coloniale en général, et aussi, particulièrement en ce qui concerne les membres de l'enseignement supérieur, des recherches et des travaux consacrés soit aux questions coloniales, soit à l'Algérie. En tous cas, il est très désirable que, dans chaque département, les boursiers soient choisis dans des ordres d'enseignement différents.

Vos propositions devront me parvenir avant le 25 juin et indiquer l'adresse exacte des boursiers et le correspondant de la métropole à la caisse de qui le Trésorier payeur général d'Alger devra verser le mandat bon à payer.

Les mandats, d'un montant de 2.000 francs, seront, après visa par le

fera faire une synthèse qui sera comme le tableau de l'Algérie vue par l'Université de France, et, sans doute, du Centenaire, une des leçons les plus àutorisées et les plus durables.

Notre action pourrait peut-être encore dépasser l'enseignement lui-même et atteindre aussi bien tous les lecteurs populaires que tous les travailleurs de la Science. Il suffirait pour cela de créer, dans toutes les variétés de bibliothèques, un fonds algérien, ou d'y compléter les fonds déjà constitués. Les deux littératures existent déjà, en effet : l'une de vulgarisation et d'imagination, susceptible de passionner tous les habitués des bibliothèques populaires, l'autre de haute science, susceptible de fournir, à tous les chercheurs, sur l'Algérie, les matériaux de recherches nouvelles. Ces deux littératures algériennes ont été encore développées par les nombreuses publications parues à l'occasion du Centenaire.

Faut-il, si nous pouvons faire autrement, laisser passer cette occasion unique d'arriver à ce que l'Algérie soit représentée, dans tous les centres de France où on lit ou bien où on travaille, par les livres susceptibles de provoquer l'intérêt de chaque catégorie de lecteurs? M. le Ministre de l'Instruction Publique serait disposé à étudier la question, d'accord avec le Comité, à lui fournir la liste de toutes les bibliothèques pouvant

Trésorier payeur général d'Alger, transmis directement par l'ordonnateur de la Caisse du Centenaire de l'Algérie à chacun des bénéficiaires.

Ceux-ci devront faire leur voyage en Algérie dans l'année 1930, pendant les grandes vacances, et dans les conditions qui leur conviendront.

Ils sont invités à s'adresser, lors de leur passage à Alger, au Commissariat général du Centenaire ; ils y trouveront les renseignements qu'ils pourront désirer pour leur voyage ou pour leurs études.

A leur retour, ils devront, dans un rapport de 4 à 5 pages, résumer les résultats de leur voyage, et le bénéfice qu'ils pensent en retirer pour leur enseignement.

Ces rapports me seront adressés par vos soins pour être, ensuite communiqués au Comité de Propagande du Centenaire de l'Algérie. Il est probable que celui-ci les utilisera pour en tirer une étude générale destinée à faire profiter tous les membres de l'enseignement de l'expérience acquise par leurs collègues qui auront pu visiter l'Algérie à l'occasion du Centenaire. — Pour le Ministre et par autorisation: *Le Directeur de l'Enseignement primaire*, TH. ROSSET.

recevoir utilement une bibliographie algérienne, à veiller à ce que les envois du Comité ne fassent aucun double emploi avec les volumes déjà inscrits au catalogue et à assurer lui-même la répartition dans les meilleures conditions. Le jour où, dans tous les centres de lecture ou de travail, le Comité aurait ainsi, en même temps que les *Cahiers du Centenaire*, répandu toute la documentation algérienne, qui est susceptible d'éveiller l'intérêt français pour l'Algérie ou de faciliter un travail scientifique sur cette colonie, il aurait accompli une oeuvre qui pourrait légitimement s'inscrire parmi les oeuvres indispensables d'outillage, non seulement intellectuel, mais encore national.

Or, cette question sera posée devant le Comité si, comme il est vraisemblable, l'état de ses finances le permet, car un rapport financier sera aussi présenté, exposant dans quelles conditions ont été engagées toutes les dépenses du Comité. Mais, sans anticiper sur cet exposé financier, on peut bien dire, dès aujourd'hui, qu'un des caractères les plus remarquables de l'oeuvre du Comité de Propagande, c'est son caractère de bon marché, c'est la modicité des crédits qu'il a dépensés pour obtenir d'aussi importants résultats.

On lui avait fait prévoir, au début de ses opérations que, si le premier crédit accordé n'était pas suffisant, un nouveau crédit pourrait être obtenu. Nous espérons, non pas seulement nous être maintenus dans la limite du crédit primitif, mais de plus, même si nous complétons notre oeuvre par la documentation sur les questions algériennes de toutes les bibliothèques de France, présenter encore un budget en excédent.

L'ensemble de ces résultats n'a pas été pourtant facile à obtenir. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les procès-verbaux de nos nombreuses réunions pour constater que le Comité a connu des heures pénibles, des retards, et des carences, bref, maintes formes d'incertitude sur l'accomplissement de sa tâche. Que de fois n'a-t-il pu aboutir sans avoir recours à l'aide du Gouvernement

Général de l'Algérie, à celle du Commissariat du Centenaire, ou à celle plus proche de l'Office de l'Algérie, toutes aides qui ne lui ont jamais manqué? Mais surtout quel n'eût pas été son embarras, après avoir entrepris une oeuvre de diffusion aussi considérable, s'il n'avait pas rencontré l'appui efficace et constant de M. le Ministre des Postes et Télégraphes, grâce auquel toute la partie matérielle de son oeuvre de distribution a été assurée dans les meilleures conditions?

Aujourd'hui, et en terminant ses travaux, le Comité de Propagande du Centenaire de l'Algérie se permet d'évoquer d'autres efforts de propagande nationale qui ont été faits dans ce pays, en des heures tragiques, pendant la guerre. Il y a eu, à ce moment-là, maintes tentatives pour exposer telles ou telles grandes questions à l'opinion du pays. Nous sera-t-il permis de dire que la tentative de propagande nationale d'aujourd'hui peut soutenir, en temps de paix, la comparaison avec toutes celles qui l'ont précédée aux heures les plus graves? Peut-être même aucune propagande de guerre n'a-t-elle jamais dépassé la récente propagande algérienne en étendue et en intensité ; et peut-être aucune n'a-t-elle rencontré auprès de la nation française un accueil aussi empressé.

Ainsi avons-nous, Monsieur le Président du Conseil, essayé de réaliser vos intentions pour l'Union de plus en plus étroite de la France métropolitaine et de l'Algérie.

Veillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, l'hommage de mes sentiments respectueux.

POUR LA COMMISSION D'EXÉCUTION,

Le Président,

PAUL CROUZET,

*Inspecteur de l'Académie de Paris,
Inspecteur-Conseil de l'Instruction Publique
au Ministère des Colonies.*